



PRIX VARENNE DES JOURNALISTES de la RADIO

• CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Ce concours s'adresse à l'ensemble des journalistes professionnels, titulaires d'une carte professionnelle, salariés ou pigistes, dans une des radios francophones., ainsi qu'aux jeunes journalistes titulaires de la carte de presse depuis moins de 3 ans et âgés de 30 ans maximum.

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne.
<https://www.fondationvarenne.fr>

Les dossiers sont constitués :

- d'un reportage diffusé entre **le 2 septembre 2023** et le 1^{er} septembre 2024,
- de la carte professionnelle (recto/verso)

et devront être adressés avant **le 15 septembre 2024 minuit**

• LE REPORTAGE

- Le reportage anonyme en fichier mp3 (uniquement) n'excèdera pas 4 minutes.
- Le lancement du reportage **anonyme** accompagnera le reportage en fichier word ou pdf.

ATTENTION :

- Les candidats ne peuvent adresser qu'un seul reportage.
- Les lauréats du **PRIX VARENNE 2023** ne sont pas autorisés à participer à cette nouvelle édition.

• DOTATION

La dotation d'une valeur de 8000 € sera attribuée sous la forme de deux prix :

- **GRAND PRIX VARENNE 2024 : 5 000 €**
- **PRIX JEUNE JOURNALISTE** titulaire de la carte de presse depuis moins de 3 ans et âgé de 30 ans maximum : **3 000 €.**

INFORMATION/CONTACT :

Karine POUMEROL - TÉL. 04 44 05 04 38 – karine.poumerol@fondationvarenne.com